



COUPE SOCCER INTERNATIONALE DE LAVAL

RÈGLEMENTS

Les lois et règlements de la F.I.F.A., de la F.Q.S. et de l'A.R.S.L. sont appliqués et modifiés comme suit :

1. Comité du tournoi

Le comité est responsable de l'organisation générale du tournoi. Toutes les décisions du comité concernant l'interprétation des règlements seront finales. Des sanctions seront infligées aux joueurs, dirigeants dont la conduite aura été un sujet d'incident ou de trouble avant, pendant ou après la partie.

2. Catégories

Senior né(e) avant le 01.01.1998
U18 né(e) après le 01.01.1999
U17 né(e) après le 01.01.2000
U16 né(e) après le 01.01.2001
U15 né(e) après le 01.01.2002
U14 né(e) après le 01.01.2003
U13 né(e) après le 01.01.2004
U12 né(e) après le 01.01.2005
U11 né(e) après le 01.01.2006
U10 né(e) après le 01.01.2007
U09 né(e) après le 01.01.2008
U08 né(e) après le 01.01.2009 (festival)

Selon le nombre d'inscriptions, certaines catégories ou classes pourront être regroupés.

Exemple : U15 A et U16 A ou U17A et U17AA

3.1 Formats de jeu autorisés

- Le format « soccer à 5 » pour les catégories U8 et moins sera applicable.
- Le format « soccer à 7 » pour les catégories U9 et U10 sera applicable.
- Le format « soccer à 9 » pour les catégories U11 et U12 sera applicable.
- Le format « soccer à 11 » sera applicable pour les autres catégories.

3.2 Nombre de joueurs & minimum requis

Jeu à 5 : U8 et moins: 4 joueurs minimum, **12 maximum.**

Jeu à 7 : U9 et U10: 5 joueurs minimum, **16 maximum.**

Jeu à 9 : U11 et U12 seulement: 6 joueurs minimum, **16 maximum.**

Jeu à 11 : U13 à Senior: 7 joueurs minimum, **20 maximum.**

- Aucun joueur ne pourra être inscrit ou jouer pour plus d'une (1) équipe.
- Tous les participants doivent rester assis au banc durant la partie.
- Joueurs et entraîneurs doivent être présents trente (30) minutes avant chaque partie.

Forfait immédiat et/ou expulsion du tournoi.

Il n'est pas permis au gardien de toucher le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier. La règle de 6 secondes pour le gardien de but sera appliquée. (LOI DU JEU XII)

4.1 Éligibilité des équipes et des joueurs

Les équipes et les joueurs doivent être en règle avec leur fédération et/ou leur association. Les équipes de l'extérieur de Laval devront remettre un permis de voyage original avant la première partie.

Les passeports seront vérifiés avant le tournoi et pourront l'être en tout temps par la suite. Tout joueur et/ou entraîneur inéligible causera l'expulsion immédiate de son équipe. De plus tout participant et/ou spectateur qui causera des bris ou saccagera volontairement l'équipement sera expulsé du tournoi.

Tous les joueurs et entraîneurs sont obligés d'avoir un bracelet du tournoi pour jouer et/ou participer.

4.2 Double surclassement

Le double surclassement signifie l'affiliation d'un joueur dans trois (3) ou quatre (4) catégories supérieures à la sienne. Il ne peut être accordé que pour un joueur de U10 à U16. L'ARS pourra accorder le double surclassement sur réception des documents suivants : formulaire de demande de surclassement, autorisation parentale et autorisation médicale à l'effet que le joueur n'encourt aucun danger supplémentaire pour sa santé ainsi que le formulaire d'affiliation. L'équipe devra fournir au responsable du tournoi ces documents pour être éligible. (FSQ - R.F. Article #5.2).

4.3 Joueur réserves

Désigne un joueur du même club qui prend part à un ou plusieurs matchs avec une autre équipe de son club, de catégorie supérieure ou égale à sa catégorie d'affiliation et de classe égale ou supérieure à sa classe d'affiliation et s'il y a lieu, dans une division supérieure s'il s'agit d'une équipe de même catégorie et de même classe. L'utilisation des joueurs réserves est illimitée.

4.4 Joueur à l'essai

Aucun joueur à l'essai n'est autorisé.

Désigne un joueur d'un club de soccer qui a reçu l'autorisation de prendre part à un ou plusieurs matchs avec un autre club ou regroupement de soccer, de classe, de catégorie ou de division supérieure à l'équipe avec laquelle il est affilié.

4.5 Joueurs mutés

Désigne tous les joueurs ayant changé de club, peu importe la raison, les cas de déménagement étant inclus, se verront attribuer le titre « joueur muté » pendant une période de deux (2) ans. Le nombre de joueurs « mutés » autorisé durant le tournoi est illimité. Cependant, le nombre total de joueurs figurant sur votre feuille de match est limité selon l'article 3.2 du présent règlement.

4.6 Joueur permis (senior seulement)

Désigne un joueur senior d'un club ou d'un regroupement de soccer qui a reçu l'autorisation de son club d'affiliation de participer à des activités organisées par d'autres clubs et/ou regroupements de soccer. Le nombre de joueurs « permis » autorisé durant le tournoi est illimité. Cependant, le nombre total de joueurs figurant sur votre feuille de match est limité selon l'article 3.2 du présent règlement.

5.1 Éligibilité des entraîneurs – Catégories juvénile

Chaque équipe peut avoir un maximum de trois (3) entraîneurs au banc durant un match. En tout temps et pour toutes les catégories, au moins un (1) entraîneur avec passeport doit être présent sur le banc des joueurs lors d'un match. Si ledit entraîneur est expulsé du match par l'arbitre et que son équipe se retrouve sans entraîneur pour le reste du match, le match est arrêté sur le champ par l'arbitre et l'équipe en question perd la partie par forfait.

5.2 Éligibilité des entraîneurs – Catégories senior

Chaque équipe peut avoir un maximum de trois (3) entraîneurs au banc durant un match. Chaque équipe se rapportant à la catégorie Senior devra lors de l'inscription inscrire au sein de son effectif un entraîneur ou un joueur possédant également un passeport d'entraîneur valide. Néanmoins, les équipes de la catégorie Senior n'ont pas l'obligation d'avoir un entraîneur inscrit sur la feuille de match pour être éligible à jouer un match.

5.3 Éligibilité des soigneurs

Le tournoi reconnaît comme personne accréditée à être sur le banc d'une équipe, tout individu appartenant à une profession reconnue du milieu médical et apte à donner des soins. Cette personne devra avoir en sa possession sa carte professionnelle.

6. Joueurs et entraîneurs suspendus

Tout joueur, entraîneur ou équipe sous le coup d'une suspension suite à décision d'un comité provincial ou national ne peut participer à ce tournoi. Les sanctions automatiques reçues en ligue ne seront pas considérées pour le tournoi.

7. Arbitrage

Soccer à 5 : U8 et moins = 1 arbitre

Soccer à 7 : U9 et U10 = 1 arbitre

Soccer à 9 : U11 et U12 = 1 arbitre et 2 arbitres assistants

Soccer à 11 : U13 à Senior = 1 arbitre et 2 arbitres assistants

L'arbitre est l'autorité en tout temps sur le terrain. Un rapport écrit de tout incident se produisant sera fait et il sera acheminé à l'A.R.S.L à la F.Q.S. ainsi qu'à l'A.R.S. de l'équipe du joueur fautif. L'arbitre inscrira le résultat des parties sur les feuilles officielles, mais le comité garde le droit d'entériner la décision finale.

8. Substitutions

Le nombre est illimité, mais l'arbitre doit en être avisé auparavant et doit les autoriser:

- Coup de pied de but
- But marqué
- Mi-temps
- Remplacement de joueur blessé (Substitutions permises pour les deux équipes).
- Rentrée de touche offensive

9. Expulsion & avertissement

Un joueur ou entraîneur qui reçoit deux (2) avertissements dans le même match sera expulsé et suspendu lors du prochain match. Aux fins de statistiques, un carton rouge sera comptabilisé.

Un joueur ou entraîneur qui reçoit une (1) expulsion durant un match sera suspendu lors du prochain match. Les avertissements sont cumulatifs durant le tournoi. Un joueur ou un entraîneur qui reçoit son troisième (3) carton jaunes du tournoi sera suspendu lors de son prochain match.

10.1 Durée des parties (mi-temps de 5 minutes)

Qualifications et éliminatoires:

U7 à U11: 2 x 25 minutes

U11 à Senior: 2 x 25 minutes

10.2 En Cas de mauvaise température:

- Lors d'une qualification:

Si plus de 75% de la partie est écoulée, c'est le pointage qui compte; sinon, la partie est considérée comme nulle et le résultat inscrit sera 0 à 0.

- Lors d'une finale ou demi-finale:

S'il n'y a pas 75% de la partie d'écoulée, nonobstant le pointage entre les deux équipes, il y aura trois (3) tirs de confrontation en alternance afin d'établir le pointage final.

N.B.: Le comité est impartial et ne prend jamais de décision à l'encontre de la sécurité des joueurs.

11. Couleurs des équipes et l'équipement

L'équipe visiteur changera de chandail s'il y a conflit de couleurs. Tous les joueurs sont obligés de porter les chandails d'équipe de la même couleur avec un numéro au dos. Le gardien devra être distinct de son équipe. Des dossards ou un deuxième ensemble de chandail sont fortement recommandés. Les protège-tibias sont obligatoires.

12 - Le ballon

U7 et moins : ballons No. 3,

U8 à U13 : ballons No. 4,

U14 à Senior : ballons No. 5.

L'équipe receveuse doit fournir deux (2) ballons par partie.

Dans le cas où des équipes de catégorie U7 et U8 joueraient dans le même groupe, le ballon utilisé sera un #4 et de même pour les catégories U13 et U14, le ballon utilisé sera un #5.

13. Protêt

Aucun protêt.

14. Ronde de qualification

Les qualifications seront un "round-robin" dans chaque groupe. Les points seront accordés comme suit:

- Victoire: Trois (3) points
- Nulle: Un (1) point
- Défaite: zéro (0) point
- Forfait: moins un (-1) point et trois (3) buts à l'équipe gagnante.

En cas d'égalité double ou multiple l'ordre suivant prévaudra:

- Le plus de parties gagnées ;
- Le résultat entre les deux équipes (non applicable pour une triple égalité) ;
- La différence des buts pour et les buts contre ;
- Équipe ayant le plus grand nombre de buts POUR ;
- Équipe ayant le moins de buts CONTRE ;
- Équipe ayant le moins de cartons rouge ;

- Équipe ayant le moins de cartons jaune ;
- Les tirs de confrontation.

Dès qu'il y a une différence de six (6) buts une partie est automatiquement terminée.

15. Éliminatoires

Un gagnant doit être déterminé. En cas d'égalité après de temps réglementaire, trois (3) tirs de réparation seront exécutés en alternance immédiatement après la partie par les joueurs présents sur le terrain, incluant le gardien, jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé.

16. Prix de récompenses

- **Festival (U-07 et U-08)** : Une médaille par joueur et par entraîneur.
- **Champions A, AA, AAA (U9 à U18)** : une (1) médaille d'or par joueur et entraîneur et un trophée d'équipe. Maximum 20 médailles par équipe.
- **Finalistes A, AA, AAA (U9 à U18)** : une (1) médaille d'argent par joueur et entraîneur. Maximum 20 médailles par équipe.
- **Champion Senior « AA »** : Bourse de \$ 1,000.00 CDN à l'équipe championne. Une (1) médaille d'or par joueur et entraîneur et un (1) trophée par équipe. Maximum de 20 médailles par équipe.
- **Champion Senior « A »** : Bourse de \$ 500.00 CDN. Une (1) médaille d'or par joueur et entraîneur. Maximum de 20 médailles par équipe.

17. Coupe Senior

Tous les règlements du tournoi de la Coupe Soccer Internationale de Laval s'appliquent et les règlements suivants sont ajoutés:

- Équipes seniors de classe offerts « AA » & « A »
- Pour tout comportement jugé inapproprié ou violent, par un seul ou plusieurs joueurs, le comité organisateur expulsera immédiatement l'équipe du tournoi et ce sans compensation.